



Compte rendu du Conseil Consultatif du 6 juillet 2023

Francis LOISON
Jean Luc MARCHAND

Bernadette VERMELEN
Marie Claude BUCHARD
Maxime LE GRAND
Alexandre CANADA BUENO
Bernadette FIRMESSE

Maire Délégué St Rigomer des Bois
Président des Anciens Combattants
Président du Comité des Fêtes
Présidente les Amis de Gaston Floquet
Président Génération Mouvement
Président Les Lys sous Erables
Président Garant de Mémoire 39/45
Secrétaire / Trésorière ADHR
(Association Développement Harmonieux et
Raisonnée de St Rigomer)

Jean Marie FIRMESSE
Dany PELE
José LEFRANC
Patricia LE GRAND

membre
membre
membre
membre

Valérie VINCENT
Christian CAMUS
Annick CONSONNI
Yolaine GASZTOWTT

Adjointe
Conseiller Municipal
Conseillère Municipale
Conseillère Municipale

Excusés : excusée Marie Claude BUCHARD

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Consultatif précédent
- Point sur les actions réalisées et en cours
- Local Communal
- Aménagement bourg
- Informations diverses
- Questions / Réponses / débats

Le Président du Conseil Consultatif **Francis LOISON** Maire délégué de **St Rigomer des Bois** ouvre le Conseil Consultatif à 18 h 00

- Approbation du Compte rendu du Conseil Consultatif du 11 janvier 2023

Point sur les actions réalisées ou en cours

- Carrefour des Brosses (D 311/ VC 5 / route des Egremondrières / route des Vingt Jours / chemin de la Huberderie

Le dossier est finalisé et envoyé aux services du Département, réponse en attente

- Gaston Floquet

Le ballon d'eau chaude 30 l a été installé, la cloison de l'évier est tombée (remplacée par Daniel).
Prévoir la réfection du mur sous évier et peinture et réduire la température de l'eau chaude.

- Salle de la Charmille

Le WC a été installé, reste à mettre un verrou sur la porte pour le mettre en service.
La cloison du WC PMR (Personne à Mobilité Réduite) va être abattue afin d'avoir un vrai WC PMR
Le parking va être renové, bicouche prévu.

- Fibre et réseau cuivre

Fibre : pour la partie réseau départemental (les infrastructures), SARTEL est le seul interlocuteur par l'intermédiaire du numéro vert 0 800 800 617 (Orange n'est pas l'opérateur pour notre commune).
Difficultés en cas de panne de réseau fibre à domicile : les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) ont tendance à mettre en cause le réseau départemental en cas de panne à domicile avec des prétextes plus ou moins erronés avec quelques fois plusieurs semaines de coupure réseau pour l'usager. La procédure est la suivante : votre FAI constate un dysfonctionnement sur les infrastructures, il doit ouvrir un ticket d'échec de raccordement via SARTEL qui vérifie et fait intervenir ses équipes si besoin puis informe le FAI lorsque c'est réparé, celui-ci revient vers son client pour la remise en service effective à son domicile. (opérateurs nationaux, locaux !!)

Cuivre : Orange prévoit de démanteler le réseau cuivre à partir de 2026, certaines communes de la Sarthe sont déjà concernées, les Mairies ne sont pas informés seuls les clients ont l'information. Dès à présent certains opérateurs refusent de faire des raccordements cuivre (changement de locataires, nouveaux logements). Des démarches commerciales pour installer la fibre sont en cours par les opérateurs. Aucune information en ce qui concerne le démantèlement des infrastructures !!! (poteaux, baies).

Commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne

(Communes déléguées : Chassé, La Fresnaye-sur-Chédouet, Lignéres-la-Carelle, Montigny, Roullée, Saint-Rigomer-des-Bois)
Maison des services publics : 16, Rue de la Forêt de Perseigne – La Fresnaye-sur-Chédouet – 72600 VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE
Tél. : 02 43 97 80 15 - Télécopie : 02 43 97 86 85 - villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr - <http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com>

1/3

Attention : lorsque que le réseau cuivre sera démantelé, tous les services associés seront inopérants (alarme, télé-surveillance, badge personnel (bracelet, collier)).

Il est fortement conseillé de se raccorder à la fibre dès que possible pour bénéficier du raccordement et continuer à avoir les services associés, tous les FAI ont des offres de base.

- Construction du Local Communal : les bénévoles ont construit le local communal avec enthousiasme et dans la bonne humeur. C'est une très belle réalisation. Il reste à étaler la terre, faire l'empierrement de l'allée d'entrée et finir l'évacuation des eaux pluviales, cela sera fait par les employés communaux.

Un repas convivial a été offert à tous les bénévoles.

Les élus renouvellent leurs remerciements à tous les bénévoles qui se sont engagés dans cette réalisation.

- Aménagement centre Bourg

L'appel d'offre a été lancé, 3 entreprises ont répondu, L'entreprise CHAPRON est retenue.

Les travaux sont planifiés à partir de début octobre 2023 avec un planning serré pour que les travaux soient terminés avant mi-décembre.

Le Syndicat d'eau de Champfleur / Gesnes va refaire la canalisation d'eau potable sur le secteur concerné (rue Gaston Floquet), ces travaux vont commencer à partir du 20 ou 27 juillet et devraient être terminés fin septembre.

Pour l'ensemble de ses travaux, la circulation sera modifiée (route barrée sauf riverains)

Sont concernés : transports scolaires, Alto, l'apport et l'enlèvement des déchets (containers de la Charmille), La Poste, les Pompiers, le SAMU

Les habitants et les agriculteurs concernés par ces travaux seront informés, un document sera déposé dans les boîtes aux lettres, il sera aussi précisé qu'un huissier prendra des photos et fera des vidéos avant le début des travaux, pour réduire les risques de recours.

- Informations diverses :

L'Association Garand de la Mémoire se propose de nettoyer et remettre en état les 2 tombes (anciens combattants), à voir avec Paul Chardron → Alexandre doit prendre contact

Les journées du Patrimoine auront lieu les 16 et 17 septembre 2023, la salle de la Charmille est réservée pour les associations.

L'Associations les Amis de Gaston Floquet fête ses 30 ans le 9 septembre 2023, la salle de la Charmille est réservée

L'Associations les Amis de Gaston Floquet organise une vente des œuvres (295 œuvres mise en vente) les 18 et 19 novembre 2023, la salle de la Charmille est réservée. Le Conseil Municipal du 26 juin 2023 a approuvé la vente de ses œuvres.

Subventions 2023 accordées :

Comité des Fêtes	200 €
Génération Mouvement	150 €
Anciens Combattants	150 €
Amis Gaston Floquet	500 € + une aide maximum de 700 € pour l'encadrement des œuvres mises en vente
Garand de la Mémoire	250 €
Le Lys sous l'Érable	300 €

Recensement St Rigomer des Bois, il s'est globalement bien passé, 440 habitants à St Rigomer, en légère baisse comme sur Villeneuve en Perseigne

- Questions / Réponses / Débats :

Jean Luc Marchand

Une réunion sera organisée en septembre pour relancer le Comité des Fêtes, remarque : les bénévoles sont nombreux, c'est la constitution d'un bureau notamment pour les postes de secrétaire et trésorier ou il manque de volontaire. Suggestion de Christian Camus pour avoir un bureau commun avec la Fresnaye sur Chédouet qui tente de mettre en place un comité des Fêtes, actuellement Jean Luc n'a aucune relation et ne connaît pas les personnes.

Projet de graver des pierres sur le lieu du crash de l'avion → contacter Mr GOULET de l'ONF → F Loison et JL Marchand

Alexandre Canada Bueno : Association Garand de la Mémoire

Signale des personnes qui semblent faire du repérage, une attention particulière doit être apportée (plusieurs tentatives d'intrusion ont eu lieu à la Fresnaye sur Chédouet en plein jour.

Maxime Le Grand : Association le Lys sous l'Érable

Organise un stage d'escrime le 22 juillet à la salle de la Charmille

Les Associations Le Lys sous l'Érable et Garand de la Mémoire organiseront comme les années précédentes des animations et démonstrations lors des journées du Patrimoine en septembre.

Prévoir le nettoyage des extérieurs et du lavoir. Relancer le service communication de la CUA pour faire de la publicité ainsi que les médias locaux =>> Maxime, Alexandre

Bernadette Vermelen

Demande l'installation d'une alarme à la Maison Gaston Floquet

Jean Marie FIRMESSE

TAD (Transport à la Demande) St Rigomer des bois n'a pas été noté dans le dernier journal communal.

Francis Loison informe que TAD access pour les personnes à mobilité réduite sera modifié à compter du 10 juillet, limitation du nombre du trajet et suppression de la prise et dépose à domicile, une déclaration auprès de la CUA a été approuvée lors du Conseil Municipal du 26 juin 2023.

Demande pourquoi le terrain communal (Le Champ Morichon n'est plus constructible dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

→ les surfaces constructibles ont été très fortement diminuées pour répondre aux lois et atteindre zéro consommation d'espaces agricoles, les Préfets et Chambres d'agriculture sont très attentives à ce sujet et considèrent que les surfaces constructibles sont encore trop importantes et demandent de faire plus, seul les hyper – centres bourg sont à densifier. L'impact financier pour les propriétaires et pour les communes n'est pas un critère pris en compte.

José Lefranc

Demande où est le Stop rue aux chèvres : le panneau Stop a été volé et le poteau dégradé, un panneau STOP est commandé et le marquage au sol va être refait.

Regard de gouttière à surveiller au droit de son habitation.

Annick Consonni

La plaque d'égout parking de la Charmille qui a été remplacée par qui ?

Le robinet d'eau à L'Église ne fonctionne plus → à voir

Yolaine Gasztowtt

Propose aux Associations (le Lys sous l'Érable et Garand de la Mémoire) de venir au Château de Courtilloles lors des journées du Patrimoine

Francis Loison

Une demande d'aide à la plantation des haies (chemin de la Rouerie) a été déposée au Parc Régional Normandie Maine dans le cadre de son programme d'aide à la plantation

La pompe du lavoir va être remplacée

Tour de Table : il n'y a plus de remarques ou questions

Le prochain Conseil Consultatif aura lieu en novembre ou début décembre

Le conseil Consultatif se termine à 20 h 00, un moment de convivialité est organisé

Le Maire délégué
Francis LOISON le 10 juillet 2023